

Carta Rallye 2024

Règlement général

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le CARTA RALLYE est un événement ouvert aux véhicules 4x4, motos, quad, camions et SSVs.

Les étapes se déroulent exclusivement au Maroc sur pistes et hors-pistes.

Les participants doivent absolument respecter le parcours à travers tous les points de passage (WPT) et points de contrôle (CP). Pour ce faire, il y aura une limite de temps qui peut varier chaque jour en fonction du terrain et des catégories pour plus de sécurité.

Les liaisons routières pour se rendre aux points de départ et de retour seront minimisées. Le code de la route doit être scrupuleusement respecté en excluant toute notion de vitesse.

L'esprit de l'événement est une semaine de plaisir et de sport, ainsi que la possibilité de s'éloigner des routes. Compréhension et fair-play sont des éléments importants pour cet événement. Pendant l'événement, non seulement il est important de disposer d'un bon véhicule, mais l'harmonie entre le pilote et le copilote compte également beaucoup. Une bonne compréhension des road-books et du GPS est aussi importante que la chance pour un bon résultat.

Chaque participant doit, pendant ou en dehors de l'événement, aider les autres participants. L'aide à la résolution des problèmes techniques n'est pas un devoir, mais démontre le fair-play.

Les modifications de la réglementation pour le bon déroulement de l'événement et son organisation sont autorisées à tout moment. L'organisateur notifiera, par des notifications spéciales, toutes les modifications et tous les ajouts qu'il estime nécessaires. Les cas qui ne sont pas couverts par le règlement, seront décidés par l'organisateur.

Seule la version anglaise du règlement prévaudra en cas de litige.

2 PARCOURS ET TERRAIN

2.1 Parcours

La route traverse tous les types de terrain, tels que les ergs, les dunes, les pistes et le goudron sur les routes. Le parcours est annoncé exclusivement dans le road book, lors de briefings ou en cas de navigation par GPS via des points GPS. Les liaisons routières sont effectuées par les participants à titre privé et dans le respect des règles du code de la route.

Calendrier de l'événement:

Distance totale de l'événement: 2500 kms

Distance totale des étapes : 2000kms

Samedi 2 Mars 2024 Bivouac Carta Rallye, DEBDOU, Maroc
 10: 00 à 15 :00 Contrôles administratifs et techniques
 19h: Briefing pilote / copilote

Journée		Route
Jour 1	Dimanche 03 Mars	DEBDOU-BOUARFA
Jour 2	Lundi 04 Mars	BOUARFA-BOUARFA
Jour 3	Mardi 05 Mars	BOUARFA-MERZOUGA
Jour 4	Mercredi 06 Mars	MERZOUGA-MERZOUGA
Jour 5	Jeudi 07 Mars	MERZOUGA – MHAMID
Jour 6	Vendredi 08 Mars	MHAMID-MHAMID
Jour 6 Etape de nuit	Vendredi 08 Mars	MHAMID-MHAMID
Jour 7	Samedi 09 Mars	MHAMID-MHAMID

2.2 Terminologie

FRMSA	Fédération royale marocaine du sport automobile
ÉTAPE	Etape quotidienne durant laquelle vous serez noté
LIAISON	Section située entre le bivouac (ou l'hôtel) et le départ, entre les arrivées et les arrivées intermédiaires dans une étape et entre la fin de l'étape et le bivouac (ou l'hôtel). Certaines liaisons auront alloué des temps qui doivent être respectés.
WPT	"Waypoint" - point indiqué dans le road book ; vous devez passer par tous les WPT
CP	Point de contrôle, connu à l'avance ou non, vous devez présenter votre carte de pointage et informer l'organisation d'un concurrent en difficulté, en panne ou en cas d'accident.
VCP	Point de contrôle virtuel, connu à l'avance ou non.
Temps maximum autorisé	Le temps maximum imparti par l'organisation pour faire une étape (ce temps varie en fonction du type de terrain rencontré et de la catégorie), si ce temps est dépassé, le concurrent se verra infliger une pénalité fixe.
Zone Refuelling	Zone de ravitaillement en carburant avec arrêt obligatoire pour tout le monde

3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 Véhicules autorisés

Le CARTA RALLYE est un événement 4x4, moto, quad, camion, SSV, et buggys 2 roues motrices, pour les conducteurs tout terrain avec une licence de la Fédération Royale Marocaine des Sports automobiles (FRMSA) pour la catégorie Cross Country ou une licence FIA, ICCR et ICCR.

Le CARTA RALLYE est ouvert aux :

- Véhicules jusqu'à 3,5 t
- Camions de plus 3.5 t
- Moto
- SSV

Tous les véhicules et véhicules de soutien des concurrents doivent être légaux sur la route, immatriculés et posséder une carte verte valide pour le Maroc .

3.2 Les catégories

- Cross Country avec chronométrage, roadbook et classement

3.2.1 Cross Country voiture

La catégorie Cross Country est ouverte pour tout les 4x4 jusqu'à 3.5T

3.2.2 Cross Country Camion

La catégorie camion est ouverte pour tout type de camions de plus 3.5T

3.2.3 Cross Country Moto ≤ 450cc

Cette catégorie moto est ouverte à toute moto avec une cylindrée ≤ à 450cc .

3.2.4 Cross Country Moto > 450cc

Cette catégorie moto est ouverte à toute moto avec une cylindrée > à 450cc .

3.2.5 Cross Country Historic pre-1990

La catégorie cross country historique est ouverte pour toutes les voitures jusqu'à 3,5 t construites avant le 31-12-1989.

3.2.6 Cross Country Historic 1990 à 2001

La catégorie cross country historique est ouverte pour toutes les voitures jusqu'à 3,5 t construites entre le 1-01-1990 et le 31-12-2001

3.2.7 Cross Country 2WD buggy ≤ 1000cc

Cette catégorie Cross Country 2 roues motrices est ouverte à toutes les voitures / buggies à 2 roues motrices avec une cylindrée ≤ à 1000cc .

3.2.8 Cross Country 2WD buggy > 1000cc

Cette catégorie Cross Country 2 roues motrices est ouverte à toutes les voitures / buggies à 2 roues motrices avec une cylindrée > à 1000cc .

3.2.9 Cross Country SSV Open Atmo

Cette catégorie SSV Cross Country est ouverte pour tous les SSV de la catégorie Open avec moteur atmosphérique (voir règlement SSV en annexe 3)

3.2.10 Cross Country SSV Open Turbo

Cette catégorie SSV Cross Country est ouverte pour tous les SSV de la catégorie Open avec un Turbo (voir règlement SSV en annexe 3)

3.2.11 Cross Country SSV Series Atmo

Cette catégorie SSV Cross Country est ouverte pour tous les SSV 4x4 de la catégorie Series Atmo (voir règlement SSV en annexe 3)

3.2.12 Cross Country SSV Series Turbo

Cette catégorie SSV Cross Country est ouverte pour tous les SSV de la catégorie Series avec un Turbo (voir règlement SSV en annexe 3)

3.3 Profil des concurrents

Tous les conducteurs du CARTA RALLYE doivent être âgés de plus de 18 ans et posséder un permis de conduire valide pour les classes respectives. Les conducteurs du CARTA RALLYE doivent respecter les règles du code de la route.

Une bonne condition physique est requise pour participer à l'événement. Le participant s'engage à informer l'organisateur de tout problème de santé éventuel.

Les personnes portant un stimulateur cardiaque, des problèmes cardiovasculaires, des problèmes de la colonne vertébrale ou des problèmes de système nerveux ne peuvent pas prendre part à l'événement.

De plus, la participation à des étapes sous l'influence de drogues et d'alcool ou sous médication psychotrope n'est pas autorisée.

L'organisation se réserve également le droit de refuser l'inscription d'un concurrent sans avoir à en donner les raisons.

3.4 Responsabilité des participants:

L'organisation et ses représentants ne peuvent être tenus responsables pénalement ou civilement des dommages, des blessures ou le vol de propriété des bagages, du matériel ou d'un véhicule. Il en va de même pour les infractions à la loi.

Chaque participant est seul responsable de son équipement et des éventuels dommages survenus en cas de perte, vol ou détérioration.

Il doit prendre soin de l'équipement fourni et s'il doit le remplacer pour cause de vol ou dommage, le produit de remplacement doit être de qualité au moins égale.

Chaque participant reconnaît les risques inhérents au caractère particulier de ce type d'événements. Il assume ces risques et accepte de ne pas engager la responsabilité de l'organisation pour les incidents, accidents, blessures ou maladies qu'il pourrait subir ou causer pendant l'événement, quelles que soient leur nature, leurs causes et leurs conséquences.

4 ENGAGEMENT

4.1 Inscription

Vous pouvez vous inscrire en ligne au Rallye Carta sur notre site www.carta-rallye.com.

Le transfert de la caution de 1000 € par équipage valide l'inscription dans la catégorie, de même que la réception du formulaire d'inscription dûment rempli et signé. Le solde est dû dans le mois qui suit le versement de l'acompte. La date de clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} février 2024.

Les paiements sont dus à CARTA RALLYE Ltd et ne sont pas soumis à la TVA. CARTA RALLYE Ltd émettra les factures sur demande.

Le numéro de course n'est attribué qu'à la réception du paiement intégral et attribué en fonction de la date du paiement final. L'équipage sera informé de son numéro de départ lors des vérifications administratives et techniques.

4.2 Frais d'inscription

Les frais d'inscription indiqués sur le formulaire d'inscription comprennent:

Pour tous: Assurance responsabilité civile organisation

Pour les pilotes et les copilotes :

- Hébergement 5 nuits d'hôtel dans une chambre partagée, 3 nuits dans vos propres tentes, demi - pension au cours des 7 jours de course, participation à l'événement
- Préparation de l'événement
- Assistance médicale d'urgence pendant toute la durée de la course
- Roadbook électronique
- T-shirt
- L'assurance de responsabilité civile organisation

Pour l'assistance:

- 7 dîners et petits déjeuners pendant l'événement
- Assistance médicale d'urgence pendant toute la durée de la course

Chaque personne en assistance ou personne accompagnatrice doit être déclaré à l'organisation / ou doit se déclarer elle-même à l'organisation, sous peine de disqualification de l'équipe à laquelle elle est rattachée. L'organisation vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre conformité.

Reste à la charge des participants tout ce qui n'est pas mentionné ci-dessus, ainsi que :

- Boissons
- L'eau
- Frais de licence FRMSA à payer sur place au représentant de la fédération marocaine pour les conducteurs et copilotes qui ne possèdent pas une licence FIA ICCR ou ICCCR
- Location du Stella 3 Evo pour chaque équipage

5 FORMALITÉS, RÈGLEMENTS DOUANIERS, PASSEPORTS

Pour un séjour inférieur ou égal à trois mois, un passeport en cours de validité est requis. Il doit être valide au moins trois mois après la date de retour et comporter suffisamment de pages blanches, en particulier si plusieurs véhicules sont inscrits sur le passeport d'une seule personne, en cas de transport notamment.

Assurez-vous que le passeport a bien été tamponné par les autorités de police des frontières (mention d'un numéro lors d'une première visite et cachet d'entrée, sous peine d'être involontairement des résidents illégaux).

5.1.1 Douane :

Chaque participant est tenu d'observer les coutumes de chaque pays.

Les entrées et sorties des véhicules sont enregistrées sur ordinateur. À la sortie du territoire, assurez-vous que le départ du véhicule est correctement entré. Si son propriétaire n'est pas correctement enregistré, son propriétaire peut être accusé de l'avoir vendu frauduleusement.

Si le véhicule que vous conduisez n'est pas à votre nom :

- Vous devez fournir une procuration avec l'en-tête de la société et être signée par le gestionnaire, s'il s'agit d'un véhicule de la société.
- Si vous n'êtes pas le propriétaire, son consentement sera nécessaire.
- Si vous louez le véhicule, la facture de location sera requise à l'entrée du territoire et à la sortie du territoire (ou 2 copies plus un à conserver)

5.1.2 Règlements :

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable ou civile ou pénale, pour les infractions commises par un participant à la circulation, la réglementation des douanes et la loi générale. Tous les participants doivent soumettre sans restriction les décisions des autorités locales, quelles que soient les décisions qui lui sont nécessaires. Il s'engage à respecter les lois et les coutumes des pays traversés, des personnes, de l'environnement et des autres participants et de leur tranquillité.

5.2 Santé

Aucune vaccination n'est obligatoire, mais il est recommandé de se protéger contre l'hépatite A et l'hépatite B, la typhoïde.

Il est essentiel de souscrire une assurance rapatriement en cas d'accident ou de décès : une preuve d'achat sera demandée à l'enregistrement. Il convient de vérifier l'étendue et la validité au Maroc de la couverture médicale que vous avez. Les hôpitaux en particulier peuvent demander le paiement intégral des frais médicaux avant la libération des patients.

Consultez votre médecin avant le départ: il / elle devra délivrer le certificat médical pour la FRMSA, pour la catégorie Cross-Country seulement.

6 ÉQUIPEMENT

6.1 Équipement obligatoire

Équipement pour tous les véhicules exclus les motos:

- Arceau de sécurité
- Harnais (4 points minimum)
- Sièges baquets
- Le coupe-circuit général est obligatoire et doit couper tous les circuits électriques (batterie, alternateur ou dynamo, lumières, avertisseurs, allumage, asservissements électriques, etc...) à l'exception du feu de brouillard et doit également arrêter le moteur. Ce coupe-circuit doit être d'un modèle antidéflagrant et doit pouvoir être manœuvré de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule
- Combinaisons de course (Imifuge obligatoire en SSV)
- Casques pour pilote et copilote
- Système Hans pour pilote et co-pilote
- Tablette pour lecture du roadbook électronique
- Filet sur les portes de devant pour le conducteur et le copilote si les fenêtres ont été enlevées ou n'existent pas.
- GPS
- Terratrip ou équivalent

- téléphone portable
- 2 plaques à sable / tapis
- 1 pelle
- 1 sangles (6 tonnes / 9m) avec manilles
- 2 crochets de remorquage (1 avant et 1 arrière peints en rouge)
- 6 litres d'eau potable inclus Camelback ou équivalent
- réservoir de carburant avec 450 km d'autonomie (sauf SSV 120 km)
- deux roues de secours ou roue de secours 1 +1 pneu de secours (SSV 1 de rechange)
- triangle de danger
- gilet fluorescent x 2
- trousse de secours avec couverture de survie (x2)
- extincteur (2 kg minimum) facilement accessible par le conducteur et le copilote
- 2 fusées / fusées de détresse
- Deux feux (rouge, orange ou jaune) poussières supplémentaires à l'arrière du véhicule (obligatoire pour les SSV, et conseillé pour tout les autres véhicules)

Pour tous les véhicules, le remplissage du réservoir de carburant ne doit en aucun cas nécessiter l'ouverture du capot et l'ouverture de remplissage ne doit pas être située dans l'habitacle (à l'exception du SSV).

Toutes les pièces du véhicule doivent être solidement fixées afin qu'elles ne représentent aucun danger pour les passagers ou les passants.

Le port du casque est obligatoire. L'utilisation de harnais est obligatoire

Tout concurrent incapable de présenter au début d'une étape tout son équipement se verra refuser le départ jusqu'à la conformité.

6.2 Équipement recommandé

- Téléphone satellite
- Eclairage additionnel pour la spéciale de nuit
- lampe de poche
- miroir de poche
- troisième feu stop (un gauche et un droit encore mieux)
- Sac de couchage et tente

6.3 Équipement interdit

Dans la cabine du véhicule, il est interdit de transporter des bidons de carburant.

7. ASSURANCE

7.1 Assurance automobile

L'assurance du véhicule et de son contenu, par exemple contre le vol, les dommages, incombe au participant. Il est également fortement conseillé de contracter une assurance rapatriement du véhicule.

7.2 Assurance vie et santé

Chaque participant est conscient des risques d'un tel événement sportif et doit s'assurer de son assurance. Son assurance rapatriement médical compétition doit être présenté à l'organisation.

7.3 Annulation

Le barème des déductions pour annulations est le suivant:

- 500 € par équipage si annulation avant le 01/12/2023
- 50 % du montant total si annulation entre le 01/12/2023 et 01/02/2024
- 100 % du montant total si annulation après le 01/02/2024

7.4 L'assurance de l'organisation

La couverture de l'organisation comprend:

- Responsabilité civile organisation

7.5 SERVICES DE L'ORGANISATION

Les vérifications techniques et administratives auront lieu le

Samedi 01 Mars à Debdou de 10:00 à 15:00

Après présentation et validation par l'organisation, vous recevrez votre t-shirt, votre Stella 3, vos autocollants des sponsors de l'évènement et votre plan de stickage.

7.5.1 Vérifications administratives

Tous les participants doivent présenter les documents originaux suivants, valides :

- Permis de conduire
- Licence FRMSA (pilote et co-pilote uniquement) dans la catégorie cross country ou licence FIA ICCR ou ICCCR en cours de validité
- Passeport
- Assurance rapatriement médical compétition
- Casque approuvé

Pour tous les véhicules:

- Certificat d'immatriculation du véhicule
- Assurance valable au Maroc

7.5.2 Vérifications techniques

Les équipages qui ont satisfait aux vérifications administratives doivent se présenter aux vérifications techniques. Les vérifications techniques sont générales : respect des dispositifs de sécurité de la classe, des équipements de sécurité.

Tout véhicule qui semble ne pas répondre aux critères d'une catégorie spécifique peut éventuellement être changé de catégorie ou décliné dès le début de la manifestation avant d'avoir atteint la conformité.

Les noms et le groupe sanguin des concurrents seront placés de chaque côté du véhicule sur les ailes ou les portes avant. Les numéros seront collés sur les portes avant du véhicule.

Les participants s'engagent à coller les autocollants des sponsors sur leur véhicule conformément au plan officiel. Les autocollants doivent rester sur les véhicules pendant toute la durée de l'événement.

Après que les autocollants aient été réalisés conformément au plan, les participants se rendront aux vérifications techniques. L'équipement obligatoire doit être contrôlé.

Les contrôles techniques du véhicule sont aussi importants que le fair-play pour la sécurité des conducteurs et de tous les participants. Les vérifications techniques ne sont utilisées que pour contrôler l'équipement obligatoire. Une vérification de la capacité de conduite du véhicule n'est pas faite. Le véhicule doit être en bon état technique pour la conduite sur route. Chaque participant est responsable du fonctionnement et de la sécurité du véhicule.

Pendant l'événement, l'organisation fera des contrôles aléatoires obligatoires de l'équipement au début de chaque épreuve spéciale. Le défaut de présenter l'un des équipements obligatoires pourrait entraîner un retard dans votre ordre de départ. Vous pouvez être poussé à l'arrière de l'ordre de départ ou ne pas pouvoir démarrer si l'équipement manquant n'est pas présenté dans les 15 minutes suivant le départ du dernier concurrent.

7.5.3 Rôle de l'organisation ("l'orga ")

Les personnes de l'organisation seront à la disposition des participants pour toutes questions. L'orga de CARTA RALLYE sera reconnaissable. Les gens de l'orga se retrouveront toujours au début et à la fin des étapes, ainsi qu'à des points de contrôle (CP) et sur le parcours. Les participants doivent suivre les instructions de l'orga .

Le personnel de l'orga ne donnera aucune information, sauf si nécessaire (en cas d'accident, etc.). L'orga ne prend pas position et ne donnera aucune information sur les instructions, les étapes, ni sur les questions de droit ou de notation. Seul l'organisateur ou son représentant autorisé est autorisé à donner de telles informations.

Le personnel de l'organisation est juste là pour enregistrer les contrôles de temps et de passage. Le personnel n'a pas de connaissances particulières dans le domaine du sport automobile et, en raison de son ignorance de l'utilisation de certains moyens (treuil, vérin, hache, etc.), aucune information ni assistance ne peuvent être données.

Le respect de ces règles est nécessaire pour garantir la sécurité. En cas de non-respect de ces règles, l'organisateur est autorisé à exclure les participants de la manifestation. Un remboursement des frais d'inscription pour l'événement est impossible dans ces cas.

Tout au long de cet événement, vous serez accompagné de médecins et de secouristes. En cas de maladie grave ou d'accident grave, une visite à l'hôpital est requise. Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte d'assurance maladie. Les participants, qui ont besoin de médicaments spécifiques à long terme, sont eux-mêmes responsables de leur approvisionnement. De plus, il est conseillé d'apporter votre propre pharmacie, en plus de la trousse de premiers secours.

Avertissement :

Les maladies à long terme (allergies, diabète, etc.) doivent être annoncées au préalable au médecin accompagnant le rallye.

Chaque participant doit savoir s'il est physiquement capable et son véhicule pour démarrer une étape. Pensez aux risques!

La santé vient avant le classement!

En cas d'accident physique grave, le médecin de l'événement peut demander au participant d'arrêter de courir. L'organisateur et le concurrent doivent l'accepter.

7.5.4 Supervision technique

Le camion balai est là pour rapatrier les véhicules en panne sur une piste/route accessible par l'équipe d'assistance du concurrent ou pour les rapatrier au camp. Les services techniques privés ne sont autorisés que pour les bivouacs, les hôtels et sur le parcours du rallye après la fin de l'étape.

7.5.5 Toilettes et douches

Il n'y a pas nécessairement de toilettes et / ou de douches sur les bivouacs de la manifestation.

7.5.6 Presse

La presse vous accompagnera tout au long de l'événement. Elle filmera et photographiera dans les endroits les plus intéressants et interrogera les participants dans les bivouacs et les hôtels. C'est dans l'esprit de l'événement que la presse et les participants coopèrent et n'interfèrent en aucune manière pendant la course. En acceptant les termes et conditions du rallye, chaque participant accepte que certaines photos ou films de sa personne soient publiés.

7.5.7 Sponsors

Les participants acceptent de coller les sponsors publicitaires qui soutiennent le rallye sur leurs véhicules aux zones requises par les organisateurs. Il est possible de désactiver cette publicité en payant le double des frais d'inscription. La publicité privée est autorisée uniquement après accord préalable de l'organisateur.

8 RAVITAILLEMENT

Chaque jour de course, il y aura des arrêts de carburant obligatoires. En général, tous les +/-120kms. Tous les concurrents devront s'arrêter pendant 20 minutes, qu'ils aient ou non besoin de faire le plein.

L'intervention de l'assistance dans la zone de ravitaillement n'est pas autorisée et il est interdit de prendre des pièces, de l'équipement et des outils de quelqu'un d'autre qu'un autre concurrent en course ce jour-là dans la zone de ravitaillement. Aucune aide extérieure autorisée par l'équipe d'assistance.

Dans la plupart des zones de ravitaillement, l'organisation a organisé un approvisionnement en carburant pour les concurrents, les concurrents échangeront des bons de carburant de 5 litres contre 5 litres de carburant.

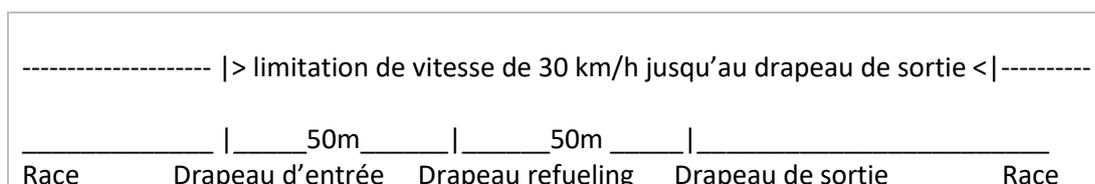
Les bons de ravitaillement de 5 litres seront vendus au contrôle administratif. Tous les concurrents qui ont besoin de carburant dans les zones de ravitaillement doivent avoir leur propre entonnoir pour faire le plein, il est conseillé d'avoir un filtre installé dans l'entonnoir.

Les jours où nous aurons plus de 2 zones de ravitaillement, l'équipe d'assistance a besoin de livrer le carburant de leurs équipes à un emplacement. Ces emplacements seront annoncés lors du premier briefing. Pour le ravitaillement en carburant par votre assistance, vous devez utiliser vos propres jerrycans. Veuillez-vous assurer que vos jerrycans sont marqués avec votre numéro de course.

Pendant la course, les zones de ravitaillement seront clairement marquées par un drapeau/flamme de 4m.

L'entrée dans la zone de ravitaillement sera clairement signalée par 1 drapeau/flamme d'entrée de la zone de ravitaillement et la sortie sera clairement signalée par 1 drapeau/flamme de sortie de la zone de ravitaillement. La limite de vitesse dans la zone de ravitaillement sera de 30 km / h.

Une fois dans la zone de ravitaillement, vous devrez remettre votre carton de pointage au commissaire qui y inscrira votre heure d'arrivée et votre heure de sortie. Vous devez soumettre votre carton de pointage au commissaire en quittant la zone de ravitaillement. Si vous quittez la zone de ravitaillement tôt, vous recevrez une pénalité de 5 minutes pour chaque minute ou partie de minute que vous avez commencée tôt. Lorsque vous êtes dans une zone de ravitaillement où vous utilisez vos propres jerrycans, il est de votre responsabilité de remplir votre véhicule avec vos propres jerrycans. Si vous utilisez le jerrycan de quelqu'un d'autre, vous serez déclaré DNF pour la journée. Votre moteur doit être arrêté lors du ravitaillement.



ORDRE DE DÉPART

Les demandes d'inscription sont traitées dans l'ordre d'arrivée à l'organisateur.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 01 Février 2024.

Les numéros de départ sont attribués par ordre d'enregistrement et émis à la réception du montant total des frais d'inscription. Si ceux-ci ne sont pas payés à temps, les participants suivants remplaceront le numéro précédent.

L'ordre de départ de la première spéciale sera fait en fonction des numéros de départ.

Ordre de départ des étapes :

Le classement du jour précédent détermine l'ordre de départ pour la prochaine étape.

Pour assurer un maximum de sécurité et d'équité, l'organisateur peut procéder à des insertions manuelles (changement d'ordre de départ) pour les équipes dont la vitesse de conduite est estimée plus élevée.

Les motos commenceront en premier.

Ensuite suivront les SSVs.

Les voitures et les camions suivront.

9 CLASSEMENT

Roadbook:

Il sera accessible sur vos tablettes 30 minutes avec le départ de l'étape de votre catégorie.

La notation de chaque étape est annoncée par roadbook ou lors des briefings. Le temps maximum dont chaque véhicule de participant a pour parcourir l'itinéraire fixé et sera noté.

La longueur des étapes sera annoncée dans le roadbook ou lors des briefings

Malgré une surveillance minutieuse des road books, il est possible que des erreurs se soient glissées.

Carton de pointage:

Avant le début de chaque étape, une carte de pointage est remise aux concurrents. Elle devra être donnée au départ, aux points de contrôle et à l'arrivée pour être validée par les commissaires. La perte ou la détérioration de la carte (illisible) entraînera des pénalités et le concurrent perdra le droit à toute réclamation.

10. PÉNALITÉS

Arrivée tardive au début d'une étape ou du jour: 1 minute par minute au-delà de l'heure de départ indiquée par l'organisation sur les listes de départ ou sur la carte de pointage. Tous les concurrents arrivant en retard pour un départ devront se conformer aux ordres du starter pour prendre son nouveau départ. Le starter fermera le départ 20 minutes après que le dernier concurrent ait pris le départ dans chaque classe séparément. Une fois que le départ de sa classe est terminé, le compétiteur ne pourra pas commencer et sera considéré comme DNS pour cette étape.

CP manqués : 120 minutes par CP - si aucune autorisation spéciale est annoncée dans le roadbook ou lors du briefing.

Les points de contrôle seront effectués physiquement par un commissaire avec un drapeau du type " beachflag ".

Les CP physiques seront situés sur la trace du road book, mais les concurrents ne sauront pas leur emplacement en avance.

La validation d'un CP physique se fera par le marquage de la carte de pointage par un commissaire.

VCP manqués : 30 minutes par VCP - si aucune autorisation spéciale est annoncée dans le roadbook ou lors du briefing.

Les VCP seront situés sur la trace du road book, pas nécessairement sur des points GPS donnés. Les VCP sont placés à des emplacements qu'il est impossible de rater en conduisant de case en case dans le roadbook.

Un CP virtuel est validé lorsque le concurrent passe à 90 m du point.

DNF:

Si un véhicule n'arrive pas à l'arrivée : étape inachevée // DID NOT FINISH (DNF)

Une étape n'est pas considérée comme terminée:

Si l'arrivée n'a pas été atteinte et que le carton de pointage n'ont pas été soumis avant la fin du temps maximum pour l'étape du jour.

Le participant a été dépassé par le camion balai .

DNS:

Si un véhicule ne démarre pas une étape // DID NOT START (DNS), à savoir:

Un véhicule ne s'est pas présenté pour le départ.

Pénalité pour assistance extérieure: Tout concurrent qui recevra de l'aide ou fera réparer son véhicule pendant l'étape en dehors des zones de service désignées dans le roadbook par toute personne autre qu'un autre concurrent en course de l'étape du jour et de la même catégorie sera considéré comme DNF .

Temps pris en compte :

Si tous les CP sont validés : Le temps pris en compte pour le calcul des pénalités est celui effectué par le concurrent entre son heure de départ prévue et l'heure d'arrivée réelle.

Si un ou plusieurs PC sont manqués : Si le concurrent suit la silhouette générale du parcours, le temps pris en compte pour le calcul des pénalités est celui effectué par le concurrent entre son heure de départ prévue et l'heure d'arrivée réelle.

Important:

Si la piste enregistrée du compétiteur montre un raccourci délibéré de la trace idéale du roadbook, le temps pris en compte sera le temps le plus long, soit celui du concurrent, soit le plus court des concurrents ayant réalisé tous les points de contrôle. Toutes les pénalités pour CP manqués seront également ajoutées.

Non respect des particularités présentées dans le roadbook:

Par exemple: pas de dépassement, limitation de vitesse, sortie du parcours indiqué ou autre. Selon le niveau de l'infraction: Pénalité 15-120 minutes .

Règles de circulation / violations:

Tous les concurrents doivent respecter strictement le code de la route sur la voie publique.

Tout au long de la manifestation, les participants doivent suivre les instructions de la direction, de l'organisation , du personnel sur le terrain et de toutes les personnes impliquées dans la manifestation. En cas de non-respect des instructions, les organisateurs peuvent imposer des pénalités de temps et, dans des cas extrêmes, disqualifier ou exclure des participants de la manifestation.

Disqualification:

En cas de mise en danger volontaire et préméditée d'autrui

En cas de non-aide à quelqu'un en danger

Lorsque vous conduisez sans respecter les mesures de sécurité prescrites et sans l'équipement obligatoire. Le non port du casque ou des harnais lors de l'étape en catégorie cross-country, GPS CUP Expert et Explorer

Les participants sont responsables de leurs véhicules et du service d'accompagnement et peuvent être disqualifiés si leur personnel de service ou leur équipe d'accompagnement conduisent sans autorisation sur le parcours pendant la course.

Exclusion: Si le comportement négatif et inapproprié des participants à l'égard de l'événement, la population locale, le personnel militaire ou l'orga, l'organisation peut à tout moment faire usage de son droit d'expulser cette personne de l'événement.

L'exclusion conduit à l'interdiction de continuer l'événement, au retrait complet des responsabilités de l'organisation , au retrait de toute aide de l' organisation .

En cas d'exclusion, aucun remboursement ou dommage ne sera réclamé.

Protestations, réclamations: Les réclamations ne seront pas opposées aux décisions de gestion de la manifestation. Les réclamations concernant des erreurs dans la durée d'enregistrement doivent être déposées la nuit de l'étape, au plus tard une heure après la publication des résultats.

Il est possible de protester contre un compétiteur en cas de suspicion de comportement vis-à-vis des règles ou en cas de soupçon de triche. Ces réclamations doivent être déposées également dans la soirée, au plus tard une heure après la publication des résultats. Les frais de réclamation s'élèvent à 200 euros et sont payables en espèces au moment de la présentation de la protestation par écrit. Si la réclamation est justifiée, les frais de réclamation seront remboursés. La décision concernant la

réclamation sera prise par les responsables de la manifestation après avoir entendu toutes les personnes concernées. Une objection contre la décision de la direction est impossible.

Abandon:

Les participants qui abandonnent une étape sans le rapporter aux organisateurs de la course seront disqualifiés de l'événement. En cas d'abandon, vous devez contacter le numéro de téléphone figurant sur la liste avec les numéros d'urgence fournis à chaque participant lors des vérifications administratives. Le carton de pointage doit être remis au commissaire à la fin de l'étape ou au plus tard avant la fin de l'étape à la permanence de l'organisation.

En outre, tous les coûts résultant d'activités de recherche inutiles seront pris en charge par les équipes concernées.

Infraction	Penalité
Arriver trop tard au début d'une étape ou au début de la journée	Le concurrent obtiendra l'heure de départ d'origine
PC manqué (point de contrôle)	120 minutes de pénalité par PC
VCP manqué (point de contrôle virtuel)	30 minutes de pénalité par CP virtuel
DNF (n'a pas fini)	Le temps maximum autorisé s'ajoute à 120 minutes de pénalité pour avoir dépassé le temps maximum autorisé + 120 minutes pour chaque PC manqué. Le temps maximum, pénalité comprise, est de 1440 minutes
DNS (n'a pas commencé)	Le temps maximum autorisé s'ajoute à 240 minutes de pénalité pour dépassement de la limite de temps maximale + 120 minutes pour chaque PC manqué. Le temps maximum, pénalité comprise, est de 2440 minutes
Pénalité pour soutien extérieur	DNF
Conduire sans casque pendant l'étape (1ere infraction)	120 minutes
Conduire sans harnais pendant l'étape (1ere infraction)	120 minutes
Carte du carton de pointage	120 minutes
Conduire contre le trafic venant en sens inverse	240 minutes jusqu'à l'exclusion
Excès de vitesse sur les étapes de liaison ou dans le camp	120 minutes jusqu'à l'exclusion
Infraction de personnel de service ou d'équipe qui accompagne le véhicule sans autorisation sur le parcours pendant la course	120 minutes
Changement de coéquipier sans l'accord de l'organisateur	Disqualification
Modification du véhicule qui empêcherait la participation au rallye	Disqualification
En cas de mise en danger volontaire et préméditée d'autrui	Disqualification
En cas de non-aide à quelqu'un en danger	Disqualification
Lorsque vous conduisez sans respecter les mesures de sécurité prescrites et sans l'équipement obligatoire	Disqualification
Infraction de non-port du casque et / ou du harnais pendant l'étape en catégorie cross-country	Disqualification

Infraction de personnel de service ou de l'équipe d'accompagnement en voiture sans autorisation sur le parcours pendant l'étape	Disqualification
Les participants qui abandonnent une étape sans le signaler aux organisateurs de la course	Disqualification
Si le comportement négatif et inappropriée des participants à l'égard de l'événement, la population locale, le personnel militaire ou l'orga, l'organisation peut à tout moment faire usage de son droit d'expulser cette personne de l'événement.	Exclusion de l'événement
Quitter la zone de carburant obligatoire trop tôt	5 minutes de pénalité par minute
Quitter tard la zone de carburant obligatoire trop tard	Aucune pénalité, mais l'horloge fonctionnera à partir de l'heure donnée

11 CODE DE CONDUITE

11.1 Sécurité générale

Pendant toute la durée de la manifestation, les organisateurs sont autorisés à donner des ordres aux participants. L'organisateur indique expressément que le participant doit se comporter de manière extrêmement disciplinée dans le cadre de la manifestation et doit exécuter les ordres et les directives de l'organisateur.

Chaque participant est conscient qu'il s'agit d'un rallye sur un terrain difficile, avec des conditions météorologiques imprévisibles. Pour la sécurité des passagers, la vitesse doit être adaptée au type de véhicule et à son état.

Il incombe aux conducteurs de rester attentifs à l'entretien et à l'utilisation du véhicule

Un contrôle quotidien du véhicule pour la sécurité routière avant chaque démarrage d'étape est extrêmement recommandé.

Chaque participant doit savoir s'il est physiquement capable et que son véhicule est capable de démarrer une étape. Le fait d'avoir sous-estimé sa propre expérience au volant, de problèmes de véhicule causés par un accident ou une usure anormale, un comportement injuste et le non-respect des instructions données à l'avance par l'organisation peut causer des blessures ou être fatal.

En raison de la longueur du rallye et de ses longues étapes quotidiennes, les difficultés de concentration sont inévitables. Il est extrêmement déconseillé de continuer la course, malgré les difficultés physiques et un véhicule endommagé.

Il est recommandé de faire très attention aux spectateurs, aux personnes et aux enfants qui peuvent être sur le parcours, ainsi qu'aux animaux! N'excluez pas que, par exemple, d'autres véhicules ou habitants locaux puissent emprunter la route dans la direction opposée.

Il est impératif d'être vigilant dans les zones de bivouacs, en raison du grand nombre de personnes qui se déplacent. Vous devez conduire au pas.

L'événement se déroule sur des pistes. En quittant le parcours indiqué dans le roadbook, vous pourrez vous rendre dans des zones interdites utilisées par l'armée. Chaque participant est invité à suivre le cours et à ne prendre aucun raccourci.

Respect de l'environnement :

Les participants doivent éviter la pollution de l'environnement. Tous les déchets, les emballages, les pièces de voiture ancienne ainsi que les pneus, les bidons d'huile, les pots de peinture, les batteries, etc. doivent être emportés par les participants ou éliminés par eux. Les huiles usées doivent être éliminées de manière responsable.

12 ORGANISATEUR

CARTA RALLYE LTD

Organisateur: Chris Armelin

Tél. : 0044 79 6620 7715

Mail: info@rallye-carta.com

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DU ROYAUME-UNI: Numéro d'entreprise 8840343

ADRESSE INSCRITE: 25 Chertsey Road, Chobham, Surrey, GU24 8PD, UK, ROYAUME UNI

Annexe 1: OBLIGATOIRE POUR TOUS LES VEHICULES SSV

1) Portes et toit

Au cas où l'implantation des croix de portes entrainerait la suppression des portes ou en cas d'absence de celles-ci, un panneau de matériau dur et opaque fixé sur les croix de portes est obligatoire. Un toit peut être présent. Si celui-ci n'est pas monté sur le véhicule d'origine, un panneau en matériau libre dur (fibre, aluminium ou acier) devra couvrir le cadre supérieur formé par l'armature de sécurité. Il est interdit de percer les tubes de l'armature sécurité pour la fixation de ce panneau, ou de souder des pattes de fixation sur ceux-ci. La fixation de ce panneau ne pourra se faire qu'au moyen de brides.

2) Roue de secours

La roue de secours identique à celles montées sur le véhicule est obligatoire en rallye. Au moins 1 roue devra être présente sur le véhicule, solidement et fermement fixé sur le véhicule, ainsi que le matériel minimum pour procéder au changement de roue

3) Equipements de sécurité pilotes/copilotes

Le port du casque et du "système Hans" ainsi qu'une combinaison ignifugée FIA est obligatoire dans les secteurs chronométrés. Aucune tolérance ne sera admise. Le directeur de course se réserve le droit d'exclure tout concurrent qui ne respectera pas cette règle.

4) Equipements de sécurité

L'ensemble des équipements de sécurité obligatoire (trousse de secours, eau, sangle.) voir "mandatory safety equipment list" doit être présent en permanence à bord du véhicule. Le départ pourra être refusé à l'équipage le temps que celui-ci reconstitue son lot de bord.

Le transport par l'équipage de bidon d'essence est strictement interdit.

5) Identifications du véhicule et de l'équipage

L'identification des véhicules SSV se fera par l'apposition de quatre numéros, l'un situé à l'avant du véhicule, l'autre à l'arrière et les deux autres de chaque côté du véhicule. Le numéro d'identification sera celui attribué par l'organisateur en tant que numéro de course, Il est interdit de percer l'arceau avant ou de souder le support de N° sur celui-ci, la fixation recommandée étant effectuée au moyen de brides. Le nom de l'équipage devra également figurer sur la carrosserie. Il est à la charge des concurrents d'apposer les noms sur celui-ci.

6) Armature de sécurité

Une armature de sécurité devra être présente sur le véhicule, couvrant au minimum l'intégralité de la surface habitable du véhicule, incluant les passagers du véhicule.

Les prescriptions de l'article 283.8 du règlement de la FFSA concernant les armatures de sécurité sont recommandées.

Toutefois, toute armature de sécurité homologuée par la FFSA, FIA ou tout ASN sera autorisée sous réserve qu'elle ne comporte pas de détérioration de sa structure pouvant entraîner une faiblesse de sa résistance. Ce dernier point est valable tout au long de la course et notamment en cas d'accident. Le directeur de course conserve le droit de refuser un départ (à tout moment) le cas échéant, s'il estime que la sécurité des passagers peut en être affectée.

La configuration minimum, si une armature de sécurité n'est pas homologuée par une ASN devra comprendre :

Une armature de sécurité couvrant au minimum l'intégralité de la surface habitable du véhicule incluant les passagers du véhicule

- ainsi qu'au moins un renfort de pare-brise de type "flying V" solidement fixé sur 3 points d'appui minimum, et une jambe de force prise entre le châssis et le point le plus haut de l'arceau

- des croisillons de porte ainsi que des renforts structurels sont conseillés. Cette configuration minimum pourra être autorisée sous réserve qu'elle ne comporte pas de détérioration de sa structure pouvant entraîner une faiblesse de sa résistance. Ce dernier point est valable tout au long de la course et notamment en cas d'accident. Le directeur de course conserve le droit de refuser un

départ (à tout moment) le cas échéant, s'il estime que la sécurité des passagers peut en être affectée.

Annexe 2 : Equipement obligatoire pour toutes les motos et motards:

Équipement de sécurité/survie que le pilote doit avoir en piste dans un sac à dos ou dans le sabot de sa moto :

- Camelback de 3L minimum.
- Lampe à éclat.
- Couverture de survie 2Mx1M
- Petite trousse médicale de première urgence.
- Fumigène ou fusée de détresse.

Équipement du pilote minimum sans la veste airbag.

- Casque homologué avec sticker portant le nom et le groupe sanguin du pilote.
- Genouillères
- Bottes
- Gants
- Gilet avec protection pectorale (norme EN14021 ou EN1621-3), coudières et dorsale (norme EN1621-2), type "Dainese"

Il doit avoir un des trois gilets homologués en rallye-raid avec au moins une cartouche de recharge correspondant à sa veste.

Certaines marques présentent le même modèle en version route ou Rallye. Il faut le modèle Rallye qui a la protection pectorale obligatoire en course.

- Alpinestars
- Helite
- In&Motion (Furygan, Klim, RST, Held) , attention des modèles de marque Ixon ressemblant ne sont pas valides.

Annexe 3 : REGLEMENT TECHNIQUE SSV au Carta Rallye 2024